

DÉLIBÉRATION Du Conseil d'Administration De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Délibération n° 2025-12-11

Point 4.2 – Budget Initial 2026

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-66,

Vu le décret n° 86-640 du 14 mars 1986, modifié, fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de certaines écoles d'ingénieur,

Vu l'article 175 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,

Après avoir délibéré, le conseil d'administration approuve les articles suivants :

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 105 ETPT, dont 80 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 25 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 12 202 445 € d'autorisations d'engagement dont :

Personnel	8 070 000 €
Fonctionnement	2 339 242 €
Investissement	1 793 203 €
- 12 242 445 € de crédits de paiement dont :

Personnel	8 070 000 €
Fonctionnement	2 379 242 €
Investissement	1 793 203 €
- 11 083 000 € de prévision de recettes
- - 1 159 445 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 1 119 445 € de variation de trésorerie
- - 162 242 € de résultat patrimonial
- 17 758 € de capacité d'autofinancement
- - 525 445 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux budgétaires annexés sont constitués par ceux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles.

Membres composant le conseil : 24

Membres en exercice : 23

Quorum : 12

Membres présents ou représentés : 23

Présents : 17

Représentés : 6

Visa de la présidente

Patricia FOMPEYRINE



Votes :

Refus de participer au vote : 0

Abstention : 3

Contre : 0

Pour : 20

Délibération adoptée à la majorité

Document(s) envoyé précédemment : Tableaux du Budget Initial Année 2026 et sa note de présentation

Extrait envoyé à la Rectrice de la Région académique Bretagne, Chancelière des Universités le 17/12/2025

Note de présentation Budget initial 2026

Rennes, le 25 novembre 2025

I. CADRE DU BUDGET

En 2025, l'ENSCR a poursuivi sa transformation et initié plusieurs projets phares pour faire évoluer son offre de formation, développer sa recherche au service des grandes transitions et accompagner l'évolution de l'établissement lui-même.

Plusieurs projets structurants ont ainsi été lancés :

- Le travail sur le référentiel de compétences a servi de base à l'élaboration d'une nouvelle maquette pédagogique en cycle ingénieur, qui verra le jour à la rentrée 2026.
- Afin de renforcer les liens avec les entreprises et de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, l'ouverture d'une filière par apprentissage en cycle ingénieur a été votée par le Conseil d'Administration pour la rentrée 2027.
- Pour soutenir la recherche et le développement des entreprises du territoire, une demande de Chaire de Professeur Junior (CPJ) a été déposée et approuvée. Celle-ci appuiera les travaux de l'établissement dans les domaines de la santé, du bien-être et de la cosmétique.
- Suite à la réponse de l'établissement à l'Appel à Projets (AAP) « Nouveaux espaces de travail au sein des bâtiments de l'Etat - Aménagement et accompagnement de la transformation publique » de la Direction Immobilière de l'Etat (DIE), la rénovation de l'espace administratif et accueil étudiant a débuté. Celle-ci permettra d'améliorer la performance énergétique des locaux et favorisera l'évolution des pratiques professionnelles et le travail en mode projet.
- Dans le cadre de la révision du projet stratégique de l'établissement et en lien avec l'évolution de son écosystème, un travail collaboratif a été mené avec l'ensemble des personnels pour définir la raison d'être de l'ENSCR et ses valeurs.
- Enfin, pour étendre les capacités d'action de l'École en matière de formation et de recherche, tout en renforçant son attractivité académique et partenariale, une demande de changement de statuts d'Etablissement Public Administratif (EPA) en Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) a été formulée auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE). Ce changement a été approuvé par la tutelle et sera mis en œuvre en 2026.

Pour accompagner au mieux ces évolutions, la méthode de conception du budget 2026 a évolué. Nous avons maintenu le dispositif de consultation pour les moyens et les projets des activités de l'École (la formation et la vie étudiante, la recherche, la stratégie et le développement, le pilotage). L'analyse des besoins a permis l'élaboration de plusieurs scénarios budgétaires. L'arbitrage financier s'est ensuite appuyé sur une analyse des risques pour déterminer une trajectoire budgétaire équilibrée entre l'ambition stratégique et un contexte budgétaire défavorable. Cette trajectoire a été approuvée par la commission finances qui s'est réunie le 13 novembre 2025.

Le contexte économique des établissements de l'enseignement supérieur reste dégradé. En effet, nous constatons l'incapacité du Ministère à assumer les mesures nouvelles à déployer en 2026, dont la hausse du CAS Pensions, la cotisation retraite des personnels titulaires, qui ne sera compensée qu'à hauteur de 40%, et la Protection Santé Complémentaire (PSC) obligatoire qui ne sera pas compensée, selon les informations en notre possession à ce jour.

Face à ce constat, nous avons souhaité maintenir le cap de la sobriété dans cette proposition budgétaire tout en renouvelant le soutien aux projets de transformation de l'ENSCR.

II. REFERENCES REGLEMENTAIRES

Réf. : Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

Recueil des règles budgétaires des organismes – Edition 2023

Vadémécum GBCP – Edition 2023

III. LES AUTORISATIONS BUDGETAIRES (tableaux 1, 2 et 3)

III.1. Les autorisations d'emplois (tableau 1) :

	Sous plafond LFI	Hors plafond LFI	Plafond organisme
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	80	25	105
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	80	25	105

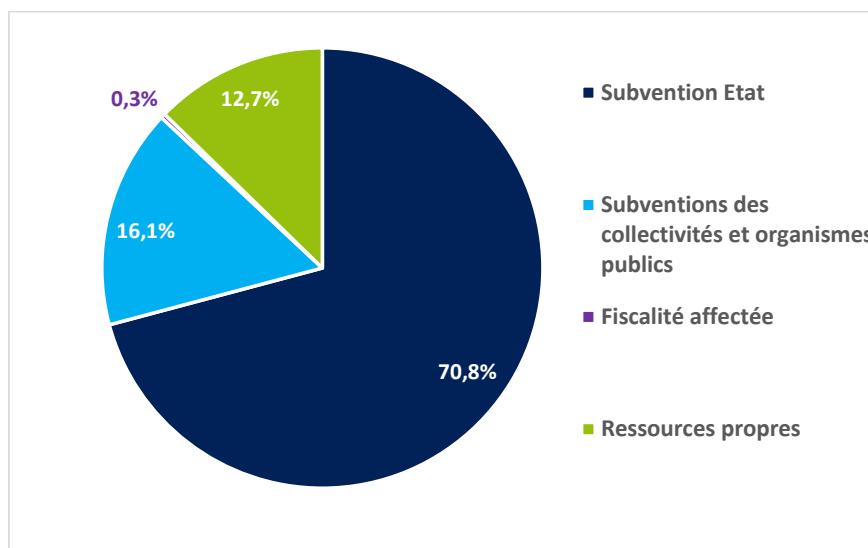
Les autorisations d'emplois seront stables, dans la continuité de nos autorisations pourvues en 2025. Le maintien de nos autorisations à 105 postes va permettre d'absorber le recrutement de la Chaire de Professeur Junior et les recrutements sur les contrats de recherche.

Néanmoins, une négociation sur le rehaussement du plafond d'emplois sera nécessaire en 2026 pour permettre de prendre en charge les besoins générés par l'ouverture de la filière par apprentissage à l'horizon 2027.

III.2. Les autorisations budgétaires (tableau 2) :

III.2.1 Les prévisions de recettes

Recettes	Total recettes
Subvention Etat	7 852 000 €
Subventions des collectivités et organismes publics	1 788 000 €
Fiscalité affectée (CVEC)	37 000 €
Ressources propres	1 406 000 €
TOTAL	11 083 000 €



Plusieurs éléments sont à noter concernant les prévisions de recettes pour l'année 2026 :

La **Subvention pour Charge de Service Public (SCSP)** versée par le Ministère, est prévue en hausse par rapport au versement 2025. Cette progression intègre plusieurs éléments :

- Une compensation partielle de la revalorisation du CAS Pensions (+4 points), dont le surcoût pour l'École est estimé à 80 000 €. La prise en charge, limitée à 40 %, représente 32 000 €. L'ENSCR devra donc assumer un reste à charge de 48 000 €.
- Le financement de la Chaire de Professeur Junior, pour un montant de 35 000 €.
- Les mesures soutenues par la Loi de Programmation de la Recherche (LPR).

En revanche, la mise en œuvre de la PSC obligatoire pour les personnels, ne fera pas l'objet d'une compensation ministérielle. En cas de déploiement en mai 2026 (date soumise au vote du Conseil) le coût assumé par l'École est évalué à 17 000 €.

Les **recettes liées à la fiscalité affectée** sont en hausse de 2 000 €, soit 37 000 €. Cette recette correspond à la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) calculée en fonction du nombre d'élèves inscrits à l'École.

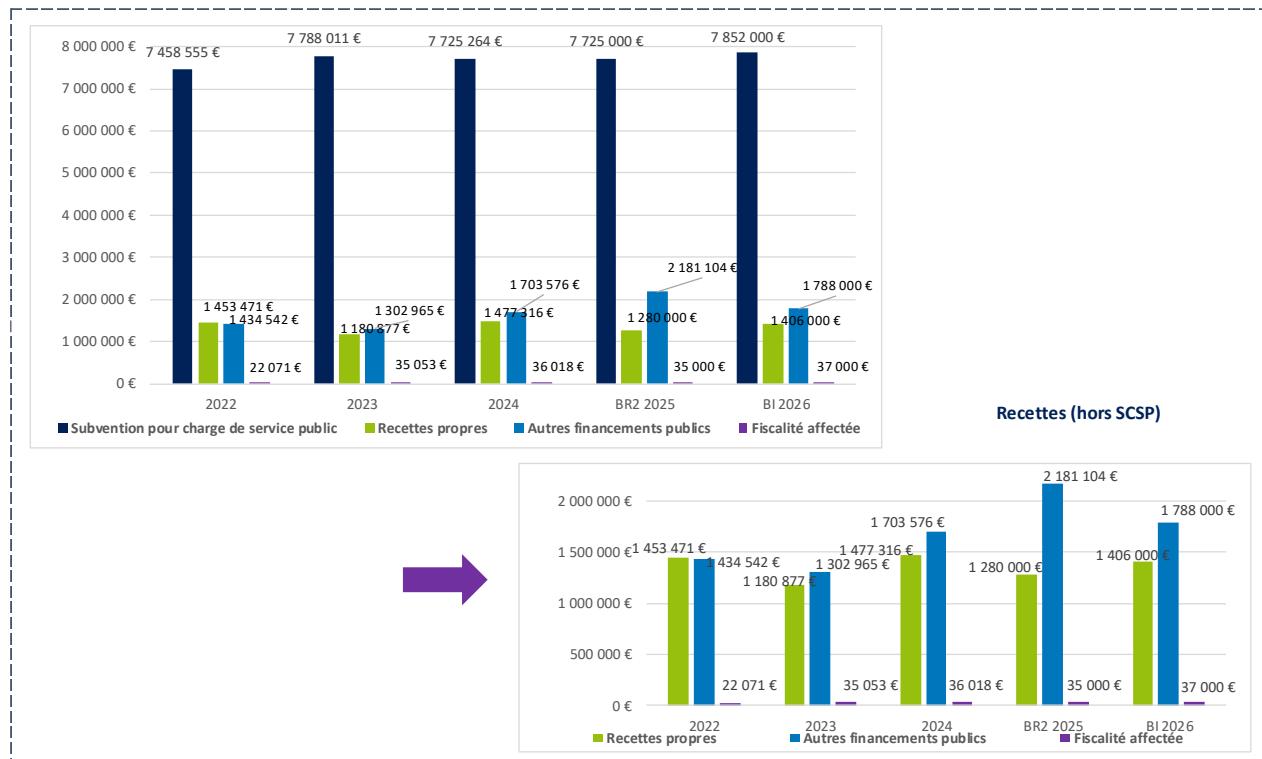
Les **autres subventions publiques** : un versement de 572 000 € est attendu dans le cadre du projet PUI Campus d'innovation de l'Université de Rennes, couvrant les deux dernières années du programme. Les financements publics de la recherche constituent la majeure partie des autres subventions, pour un total estimé à 1 190 000 €. Enfin les dispositifs internationaux, principalement ERASMUS, complètent ces revenus.

Les **ressources propres** sont estimées en progression pour l'année 2026. Elles sont réparties pour la formation autour des droits universitaires (243 000 €), de l'alternance (43 000 €) et des candidatures pour les cycles préparatoires (130 000 €).

Les contrats de recherche représentent 450 000 € de revenus estimés et les prestations partenariales 221 000 € (mise à disposition de locaux, formation continue, taxe d'apprentissage, forum, ...). A noter la perspective favorable pour la taxe d'apprentissage (+35 000 €) dans la continuité des encaissements 2025.

Enfin, les **activités internationales** de l'École sont projetées en hausse significative. Outre la coordination du programme Chimie Shanghai (150 000 €), l'accueil de son école d'été ainsi que le développement du SPI (semestre de pré-intégration) devraient générer 120 000 € de recettes.

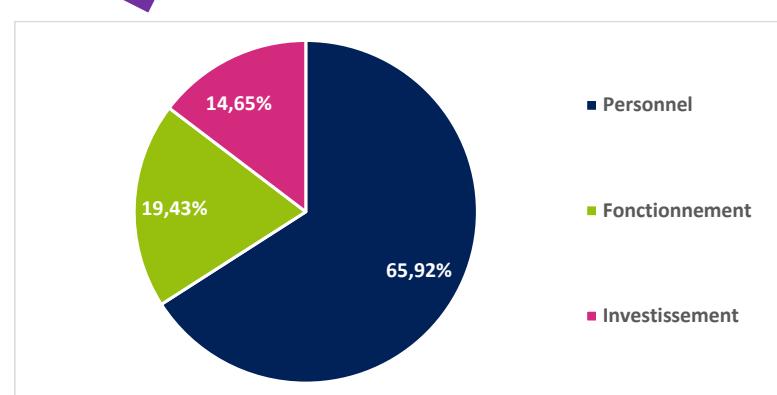
Evolution des recettes encaissables de 2022 à 2026 :



III.2.2 Les prévisions de dépenses

Dépenses	AE	CP
Personnel	8 070 000 €	8 070 000 €
Fonctionnement	2 339 242 €	2 379 242 €
Investissement	1 793 203 €	1 793 203 €
TOTAL	12 202 445 €	12 242 445 €

Le vote des membres du Conseil d'Administration porte sur les enveloppes de personnels, de fonctionnement et d'investissement, réparties sous forme d'autorisations d'engagement AE (qui peuvent être pluriannuelles en fonctionnement et en investissement) et de crédits de paiement CP (montant maximum des dépenses qui seront décaissées au cours de l'année 2026).



Les dépenses de personnel

La prévision d'exécution des dépenses de personnel s'établit à 8,070 M€, soit une augmentation de 172 000 € par rapport à la prévision d'exécution 2025 (cf. tableau 2). Cette évolution résulte de plusieurs facteurs détaillés ci-après :

- La hausse du CAS Pensions

À compter du 1er janvier 2026, la cotisation au régime de retraite des fonctionnaires enregistrera une nouvelle hausse de 4 points, pour la deuxième année consécutive. Cette revalorisation représente une charge supplémentaire de 80 000 € pour l'École et ne sera que partiellement compensée (32 000 €).

- La Chaire de Professeur Junior, la campagne d'emploi et la revalorisation des primes

L'obtention d'une CPJ permet le recrutement d'un enseignant-chercheur financé par la SCSP. L'impact sur la masse salariale est estimé à 50 000 €.

Après une année blanche en 2025, deux titularisations sont prévues par la campagne d'emploi. Le montant de cette mesure est estimé à 18 000 €.

Le Conseil d'Administration a approuvé en octobre 2025 le renforcement de la prime des contractuels de catégorie B et C et l'instauration du complément indemnitaire annuel pour les titulaires. En année pleine, ces mesures représentent 59 000 €.

- Le schéma d'emploi

Le schéma d'emploi 2026 intègre une précaution pour le remplacement d'agents, un tuilage pour un départ à la retraite et l'hypothèse du retour d'un agent titulaire en disponibilité.

- La Protection Sociale Complémentaire collective

L'hypothèse prise dans cette proposition est un déploiement partir de mai 2026. Cette date devra faire l'objet d'un vote du Conseil.

L'ensemble des agents de l'École devront adhérer à la nouvelle protection complémentaire santé obligatoire mise en place par le Ministère. Jusqu'alors compensée par un forfait de 15 €/mois/agent, ce dispositif va désormais coûter 37 €/mois/agent. Le surcoût pour l'établissement est évalué à 17 000 €.

- Les promotions et évolutions de carrière des agents

Ce facteur tient compte de la variation « mécanique » de notre masse salariale, d'une part l'avancement indiciaire de nos agents (changement d'échelon en rapport avec le grade et l'ancienneté) et d'autre part les promotions ou concours obtenus.

Les dépenses de fonctionnement

L'École fait face depuis plusieurs années au désengagement progressif de l'État dans le financement du système universitaire français. Cette situation nous impose de réduire nos charges de fonctionnement afin de préserver notre soutenabilité économique et de continuer à soutenir nos projets de développement. Ainsi, le budget 2026 s'accompagne d'une diminution des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Cet effort de sobriété touche l'ensemble des activités de l'ENSCR, à l'exception de celles autofinancées (contrats de recherche, programmes internationaux, ...) et de celles considérées comme indispensables au bon fonctionnement (fluides, ...).

Formation et Vie étudiante : dotation de 273 859 €

Des moyens sont destinés aux cycles de la formation. Ils sont structurés autour des ressources pédagogiques, de l'ingénierie de formation, de l'insertion professionnelle et de la rémunération des vacataires extérieurs.

Le budget assurant le fonctionnement des travaux pratiques et le recrutement des classes préparatoires est également inclus dans l'enveloppe Formation.

Le budget de la vie étudiante s'articule entre les dépenses destinées à nos étudiants (bourses ERASMUS, bourse UFA) et les dépenses pour la vie associative et de campus (subventions aux associations et CVEC).

Recherche : dotation des équipes et de la direction scientifique 109 632 €, dotation des contrats 550 000 €

Le financement de la recherche à l'ENSCR affecte des moyens de soutien à l'activité des laboratoires et à la Direction scientifique (109 632 €).

Les autres moyens de fonctionnement de la recherche proviennent de l'activité contractuelle. Les fonds nécessaires à cette activité sont évalués à 550 000 €.

Stratégie et développement : dotation de 353 451 €

Sont regroupés sous cet axe l'ensemble des activités contribuant aux actions de développement de l'établissement :

- Les partenariats sont renforcés par des moyens visant à augmenter les relations entre l'École et les entreprises (28 000 €). Le PUI (Pôle Universitaire d'Innovation) soutenant le rapprochement entre la recherche académique et les entreprises disposera de moyens conséquents, fixés à 75 000 €.
- Des moyens sont dédiés au soutien du projet stratégique de l'établissement, autour de la qualité, de la communication, des TEDS et de la gouvernance de l'École (96 251 €).
- Enfin, les dépenses de l'international se structurent autour du programme Chimie-Shanghai, que l'ENSCR pilote au profit de la FGL (120 000 €). Le reste des moyens devra permettre l'organisation de l'école d'été du programme Chimie Shanghai et assurer la promotion et le développement de l'attractivité de l'École à l'international (34 200 €).

Pilotage : dotation de 1 072 300 €

Nous projetons la stabilité de nos dépenses de fluides, avec une estimation consolidée à 380 000 €.

Les moyens des ressources humaines (formation des personnels, politique sociale, mise à disposition de personnel) et des services techniques supports (informatique, prévention, patrimoine et administration) seront financés à hauteur de 305 300 €.

Le coût des personnels en disponibilité entrante est estimé à 127 000 € et les moyens de la mutualisation, relatifs à la convention avec l'EPE Université de Rennes, au GIP Numérique et au CMI représenteront une charge de 260 000 €.

Projets : dotation de 20 000 €

Après analyse des demandes reçues, cette dotation permettra le financement de la refonte du site web de l'ENSCR, induite notamment par l'arrêt de la maintenance du site actuel par l'Université de Rennes.

Les dépenses d'investissement

Le projet FUSION mobilisera des moyens d'investissement significatifs en 2026. Les crédits permettront d'engager l'ensemble des marchés de travaux et d'équipements du futur espace, dont la livraison est prévue fin 2026.

L'implication de l'École dans le projet DECARBOCHIM va se déployer en 2026, par la conception d'un pilote qui nécessitera des moyens à hauteur de 50 000 €.

Des dépenses d'investissement sont programmées pour la recherche, dont une partie via la Direction scientifique (BQR) et les récurrents : 78 231 €.

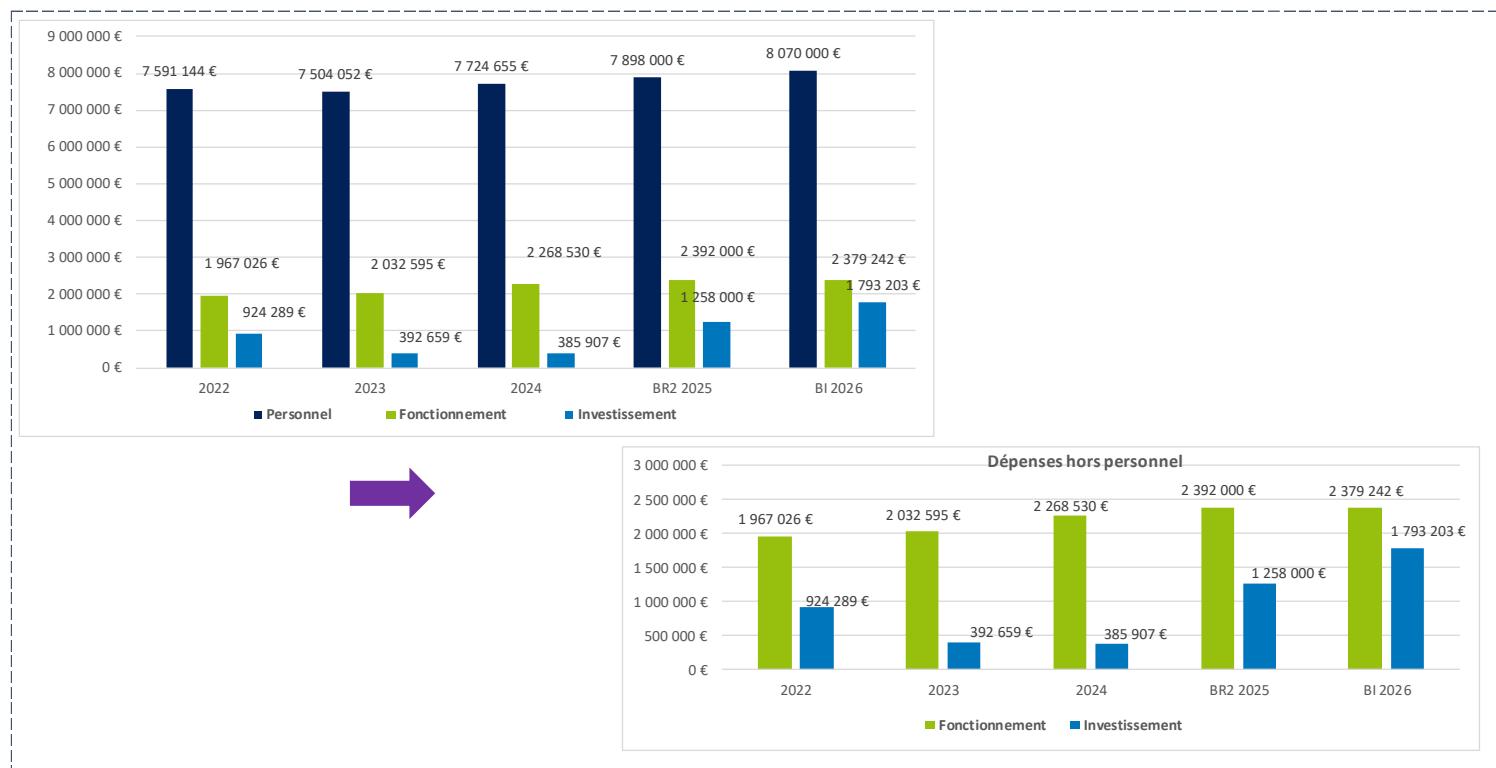
La seconde partie est financée par les contrats de recherche pour un montant estimé de 450 000 €. Il est notamment prévu l'acquisition d'un appareil dans le cadre du CPER ScanMat porté par l'ISCR pour un montant de 200 000 €.

Enfin, un soutien au budget des opérations immobilières est envisagé ainsi qu'un financement pour le matériel informatique et audiovisuel.

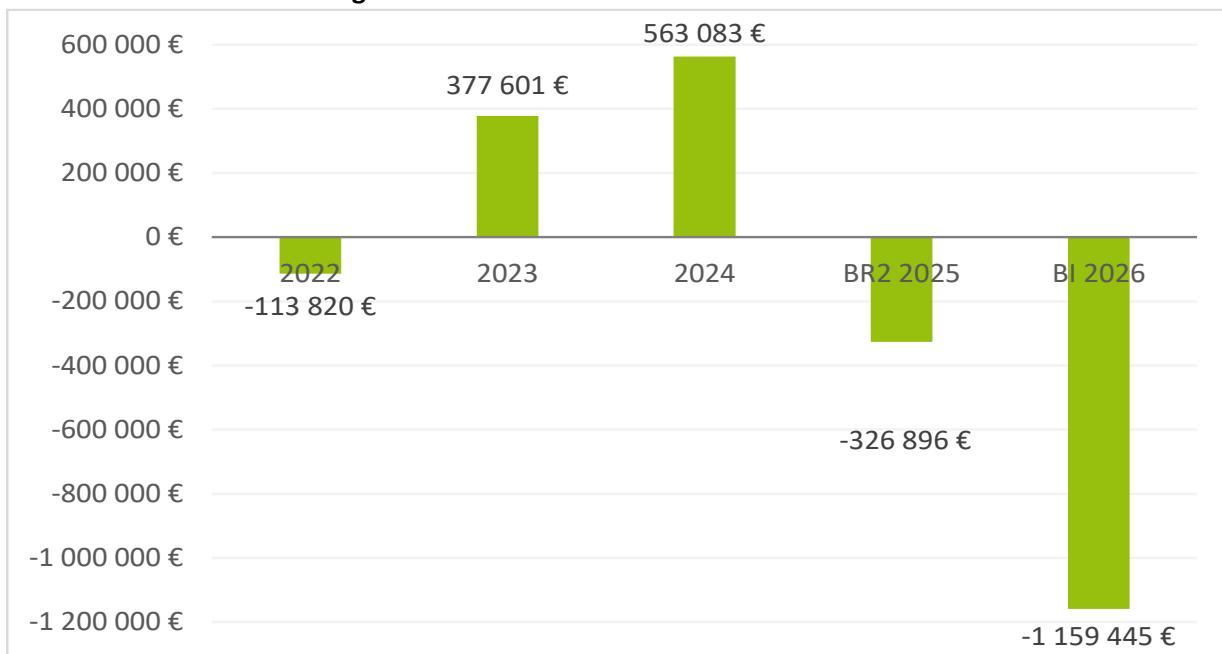
Projets : dotation de 110 000 €

Comme pour le fonctionnement, nous allons allouer des fonds pour les projets arbitrés à hauteur de 110 000 €. Ces moyens devront permettre l'acquisition d'équipements pour les TP, de matériel informatique et le financement de travaux de réhabilitation des locaux par le service patrimoine.

Evolution des dépenses décaissables de 2022 à 2026 :



III.2.3 Le solde budgétaire



Le solde budgétaire prévisionnel pour 2026 s'établit à -1 159 445 €.

L'établissement mobilisera donc une partie de sa trésorerie pour financer son activité ainsi que les projets engagés.

La principale contribution à ce déficit provient du projet FUSION, dont les travaux seront réalisés en 2026, alors que son financement a été intégralement perçu en 2025. L'impact net sur le solde budgétaire est de -1 051 472 €.

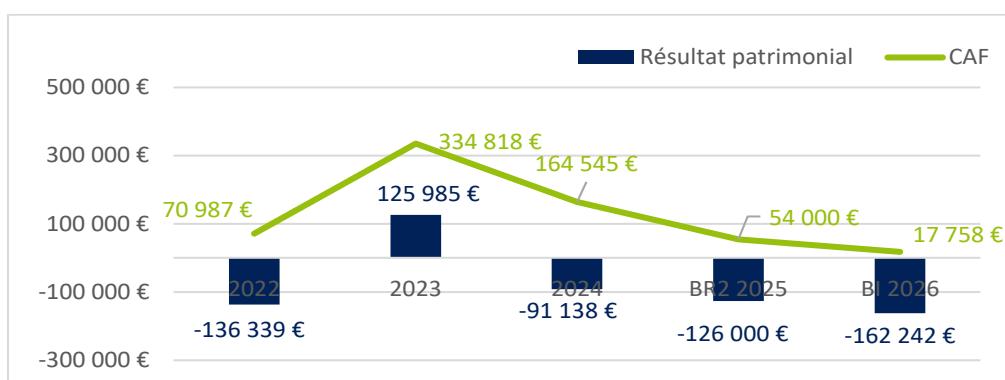
D'autres variations de trésorerie sont liées aux projets, comme le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) dont les dépenses prévues sont de 291 000 € en 2026, pour un financement de 572 000 €.

Pour le projet DECARBOCHIM, un solde négatif de 50 000 € est estimé du fait du décalage entre les dépenses inscrites au budget 2026 et le versement de la première tranche reçue en 2024.

En neutralisant l'autofinancement des projets et les variations de trésorerie associées, le solde budgétaire de l'activité courante s'établit à -243 000 € pour 2026.

IV. SOUTENABILITÉ DU BUDGET 2026

IV.1. Les tableaux de situation patrimoniale (tableaux 6)



Le compte de résultat prévisionnel aboutit à un résultat déficitaire de 162 242 €, dans la prolongation d'une perspective également négative en 2025.

Cette situation résulte principalement du cumul des mesures ministérielles non compensées, dont l'impact financier pèse désormais directement sur l'établissement. Le déficit présenté est équivalent au montant de ce désengagement de l'État dans le financement de l'École.

Le résultat déficitaire de l'ENSCR apparaît comme un équilibre entre l'effort de sobriété appliqué à l'ensemble des services et le maintien des projets de développement de l'établissement.

La capacité d'autofinancement (CAF) suit la variation du résultat, elle reste toutefois positive, ce qui confirme que l'activité de l'ENSCR demeure globalement équilibrée lorsque l'on neutralise les effets comptables non monétaires tels que les amortissements. Néanmoins, le financement des investissements se fera désormais avec un appui moindre de la CAF, elle-même compensée par le fonds de roulement.

IV.2. Les nouveaux critères de soutenabilité

Le nouveau décret d'encadrement de l'appréciation de la soutenabilité des établissements de l'enseignement supérieur est applicable depuis 1^{er} janvier 2025. Pour rappel, le résultat patrimonial était jusqu'alors l'indicateur majeur d'appréciation de la soutenabilité économique des établissements. Les nouveaux critères abrogent ce monopole en se fixant sur le niveau des réserves exprimé en nombre de jours de fonctionnement (fonds de roulement et trésorerie) et sur le poids de la masse salariale sur les ressources (dit « ratio Dizambourg »).

	Critère de soutenabilité	2026
Niveau du fonds de roulement	Supérieur à 15 jours de fonctionnement	21,5 jours
Niveau de la trésorerie	Supérieur à 30 jours de fonctionnement	48 jours
Dépenses de personnel / produits encaissables	Inférieur à 83%	77%

Comme présenté dans la prospective économique lors du Conseil d'Administration de juillet 2025, le fonds de roulement atteindra en 2026 son niveau le plus bas. Depuis plusieurs années, l'ENSCR mobilise ses réserves pour financer ses projets conformément à sa stratégie de développement.

Nous demeurerons vigilants pour maintenir ce seuil, tout en assurant le nécessaire développement de l'établissement par l'utilisation de nos réserves. La proposition budgétaire 2026 respecte l'ensemble des critères de soutenabilité imposés par le nouveau décret.

V. L'ÉQUILIBRE FINANCIER (tableaux 4 et 5)

Le **tableau d'équilibre financier** (tableau 4) met en évidence les besoins et les financements des opérations (budgétaires et non-budgétaires) ayant un impact sur la trésorerie.

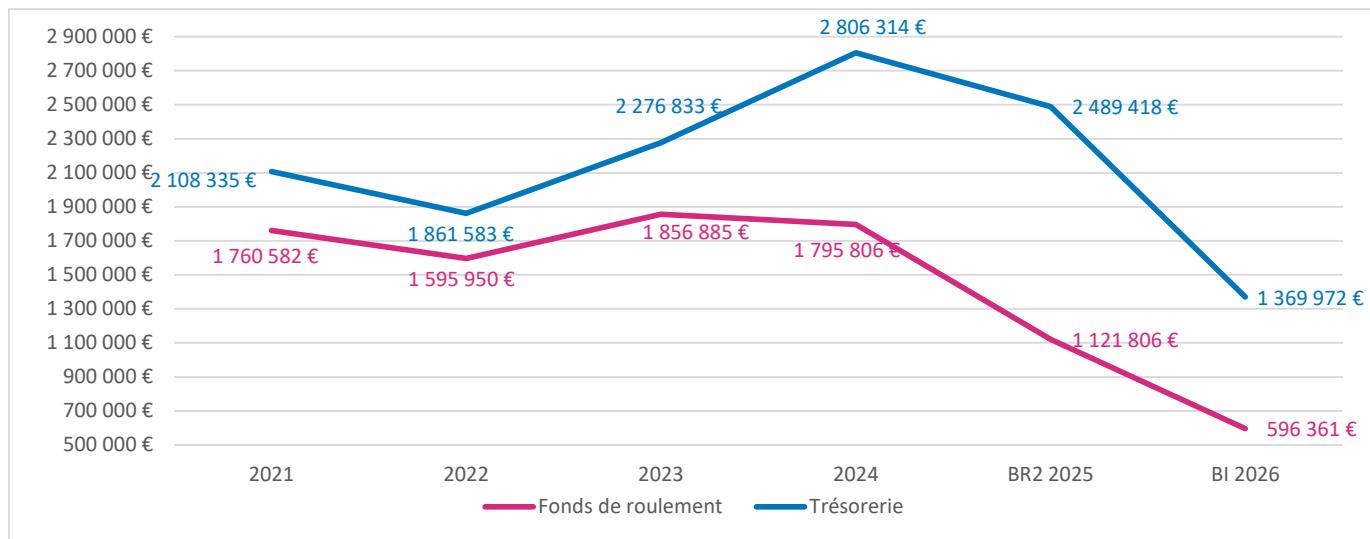
Le prélèvement sur la trésorerie est estimé à 1 119 445 €.

Le total des besoins et des financements en 2026 s'élève à 1 325 445 €.

Le **tableau des opérations pour compte de tiers** (tableau 5) retrace les opérations qui ont un impact sur la trésorerie, mais qui ne sont pas suivies dans le budget : les bourses AMI (aide à la mobilité internationale),

la TVA et le service commun de documentation. L'impact de ces opérations sur la trésorerie est estimé positif à hauteur de 40 000 €.

La variation du fonds de roulement et de la trésorerie de 2021 à 2026 :



Le niveau du fonds de roulement est en baisse pour l'année 2026. Un prélèvement est envisagé à hauteur de 525 445 € pour financer les investissements prévus et l'activité déficitaire.

Le fonds de roulement au 31/12/2026 est estimé à 596 361 €, soit comme précisé au point IV.2, un solde de 21,5 jours.

La trésorerie finale est estimée à 1 369 972 €.

Le niveau de la trésorerie représentera 48 jours de fonctionnement, le seuil exigé par le Ministère étant fixé à 30 jours.

V.2. Le plan de trésorerie (tableau 7)

Le plan de trésorerie indique les variations infra-annuelles prévisionnelles de la trésorerie de l'établissement.

Le versement régulier de la Subvention pour Charge de Service Public, le suivi régulier des encaissements et la maîtrise des dépenses permettent à l'établissement de disposer d'une trésorerie suffisante pour faire face à son cycle d'exploitation déficitaire.

La trésorerie est affectée par le solde budgétaire, cependant, le niveau de la trésorerie reste suffisant et pourra permettre à l'établissement d'assumer les engagements financiers qu'il a pris.

V.3. Le tableau lié aux recettes fléchées (tableau 8)

Afin de pouvoir analyser l'impact sur la trésorerie des opérations générant des volumes financiers importants, il a été décidé de « flécher » l'intégralité des crédits du financement du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) et du projet FUSION. Ce tableau présente donc la programmation pluriannuelle de ces crédits à la fois en dépense et en recette.

V.4. Le tableau des opérations pluriannuelles (tableau 9)

Ce tableau retrace en recettes et en dépenses, les opérations ayant un impact pluriannuel. C'est le cas du PUI, du projet FUSION et des contrats de recherche.

Pour l'activité recherche, ce tableau se base uniquement sur les contrats en cours, y sont donc exclus les prestations de recherche et les contrats à venir.

V.5. Le tableau de synthèse (tableau 10)

Ce tableau permet de faire le lien entre la comptabilité budgétaire et la comptabilité patrimoniale, de la clôture de l'exercice 2025 à celui de 2026.

Conclusion

En dépit d'un contexte budgétaire national marqué par l'incertitude des financements de l'État, la proposition de budget 2026 permet à l'ENSCR de maintenir une trajectoire financière conforme aux critères de soutenabilité réglementaires.

Le déficit prévu traduit la recherche d'un équilibre entre l'effort de sobriété et la volonté de poursuivre les projets de l'École pour accompagner sa transformation. L'année 2026 marquera d'ailleurs une étape importante pour l'ENSCR avec la mise en œuvre de la nouvelle maquette de formation en cycle ingénieur et la livraison du projet FUSION, projets phares dans l'évolution du positionnement stratégique de l'établissement.

LIAISSE BUDGETAIRE - MAQUETTE GBCP - Etablissements EPSCP

ENSCR - RNE 0350077U

Année	2026
Budget	initial
N° budget	

L'affichage BI a été effectué

Tableau 1 - ENSCR - RNE 0350077U
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT																																																																														
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;">Catégories d'emplois</th><th style="width: 90%;">Nature des emplois</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs</td><td>Permanents</td><td>Titulaires</td></tr> <tr> <td></td><td>CDI</td></tr> <tr> <td>Non permanents</td><td>CDD</td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right; padding-right: 5px;">S/total EC</td></tr> <tr> <td colspan="2" style="background-color: #FFFF99;">Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)</td></tr> <tr> <td rowspan="3">BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)</td><td>Permanents</td><td>Titulaires</td></tr> <tr> <td></td><td>CDI</td></tr> <tr> <td>Non permanents</td><td>CDD</td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right; padding-right: 5px;">S/total Biatss</td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right; padding-right: 5px;">Totaux</td></tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right; padding-right: 5px;">Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</td></tr> </tbody> </table>	Catégories d'emplois	Nature des emplois	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires		CDI	Non permanents	CDD	S/total EC		Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)		BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires		CDI	Non permanents	CDD	S/total Biatss		Totaux		Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center; padding-bottom: 5px;">(A) Emplois sous plafond Etat *</td><td style="width: 33%; text-align: center; padding-bottom: 5px;">(B) Emplois financés hors SCSP</td><td style="width: 33%; text-align: center; padding-bottom: 5px;">(C) = (A) + (B)</td></tr> <tr> <td>En ETPT</td><td>En ETPT</td><td>Global</td></tr> <tr> <td>32,0</td><td></td><td>32,0</td></tr> <tr> <td>2,0</td><td></td><td>2,0</td></tr> <tr> <td>6,0</td><td></td><td>15,0</td></tr> <tr> <td>40,0</td><td>9,0</td><td>49,0</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>-</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>23,0</td><td></td><td>23,0</td></tr> <tr> <td>8,0</td><td></td><td>8,0</td></tr> <tr> <td>9,0</td><td></td><td>25,0</td></tr> <tr> <td>40,0</td><td>16,0</td><td>56,0</td></tr> <tr> <td>80,0 (1)</td><td>25,0</td><td>105,0</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>Plafond global des emplois voté par le CA **</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>(2)</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td style="background-color: #CCFFCC;">80,0 (3)</td><td></td><td></td></tr> </table>	(A) Emplois sous plafond Etat *	(B) Emplois financés hors SCSP	(C) = (A) + (B)	En ETPT	En ETPT	Global	32,0		32,0	2,0		2,0	6,0		15,0	40,0	9,0	49,0			-				23,0		23,0	8,0		8,0	9,0		25,0	40,0	16,0	56,0	80,0 (1)	25,0	105,0			Plafond global des emplois voté par le CA **			(2)				80,0 (3)		
Catégories d'emplois	Nature des emplois																																																																													
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires																																																																												
		CDI																																																																												
	Non permanents	CDD																																																																												
S/total EC																																																																														
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)																																																																														
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires																																																																												
		CDI																																																																												
	Non permanents	CDD																																																																												
S/total Biatss																																																																														
Totaux																																																																														
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat																																																																														
(A) Emplois sous plafond Etat *	(B) Emplois financés hors SCSP	(C) = (A) + (B)																																																																												
En ETPT	En ETPT	Global																																																																												
32,0		32,0																																																																												
2,0		2,0																																																																												
6,0		15,0																																																																												
40,0	9,0	49,0																																																																												
		-																																																																												
23,0		23,0																																																																												
8,0		8,0																																																																												
9,0		25,0																																																																												
40,0	16,0	56,0																																																																												
80,0 (1)	25,0	105,0																																																																												
		Plafond global des emplois voté par le CA **																																																																												
		(2)																																																																												
80,0 (3)																																																																														

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Tableau 2 - ENSCR - RNE 0350077U
Autorisations budgétaires - Budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses				Recettes			
	Exécution N-1		Budget initial (a)			Budget initial (d)	
	AE	CP	AE	CP	Montants	Montants	
Personnel	7 898 000	7 898 000	8 070 000	8 070 000	10 200 000	10 511 000	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	2 249 757	2 249 757	2 436 414	2 436 414	7 725 000	7 852 000	Subvention pour charges de service public
							Subvention pour charges d'investissement
							Autres financements de l'Etat
Fonctionnement et intervention	2 352 000	2 392 000	2 339 242	2 379 242	35 000	37 000	Fiscalité affectée
					1 160 000	1 216 000	Autres financements publics
					1 280 000	1 406 000	Recettes propres
					1 021 104	572 000	Recettes fléchées **
							Subvention pour charges d'investissement fléchée
Investissement							Financements de l'Etat fléchés
Investissement	1 136 000	1 258 000	1 793 203	1 793 203		1 021 104	572 000
							Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-			
Personnel							
Fonctionnement							
Investissement							
TOTAL DES DÉPENSES	11 386 000	11 548 000	12 202 445	12 242 445	11 221 104	11 083 000	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)			-		326 896	1 159 445	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3 - ENSCR - RNE 0350077U

Dépenses par destination et recettes par origine - Budget initial 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	3 612 000	3 612 000	355 375	355 375	50 000	50 000	4 017 375	4 017 375
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)							-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	3 612 000	3 612 000	355 375	355 375	50 000	50 000	4 017 375	4 017 375
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)							-	-
D105 - Bibliothèques et documentation							-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé							-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies							-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 008 000	3 008 000	762 632	762 632	528 231	528 231	4 298 863	4 298 863
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société							-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale							-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées							-	-
D114 - Immobilier	453 000	453 000	517 000	557 000	45 000	1 096 472	1 015 000	2 106 472
D115 - Pilotage et support	997 000	997 000	631 551	631 551	1 169 972	118 500	2 798 523	1 747 051
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	-	-	72 684	72 684	-	-	72 684	72 684
D201 - Aides directes aux étudiants (e)			26 000	26 000			26 000	26 000
D202 - Aides indirectes (f)			46 684	46 684			46 684	46 684
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)							-	-
Total	8 070 000	8 070 000	2 339 242	2 379 242	1 793 203	1 793 203	12 202 445	12 242 445
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							-	

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total
Subvention pour charges de service public	7 852 000								7 852 000
Droits d'inscription					286 000				286 000
Formation continue, diplômes propres et VAE					256 000				256 000
Taxe d'apprentissage					85 000				85 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR					450 000				450 000
Valorisation					22 000				22 000
ANR investissements d'avenir				200 000					200 000
ANR hors investissements d'avenir				150 000					150 000
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				-					-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				866 000			572 000		1 438 000
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									-
Autres recettes			37 000		307 000				344 000
Total	7 852 000	-	37 000	1 216 000	1 406 000	-	572 000	-	11 083 000
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)							1 159 445		

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

Tableau 4 - ENSCR - RNE 0350077U
Équilibre financier - Budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
	Exécution N-1	Budget initial (a)	Exécution N-1	Budget initial (d)	
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	326 896	1 159 445			Solde budgétaire (excédent) * (D1)
dont solde budgétaire budget principal	326 896	1 159 445			dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du SAIC					dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire FU					dont solde budgétaire FU
dont solde budgétaire BAI					dont solde budgétaire BAI
dont solde budgétaire SIE					dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)					Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	196 200	166 000	206 200	206 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)					Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1=D2+b1+c1+e1)	523 096	1 325 445	206 200	206 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie (I)	-	-	316 896	1 119 445	Variation de trésorerie (II)
dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)	347 104			740 472	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)			664 000	378 973	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	523 096	1 325 445	523 096	1 325 445	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement

Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SAIC : service d'activités industrielles et commerciales

FU : fondation universitaire

BAI : budget annexe immobilier

SIE : service inter-établissements

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

La variation de trésorerie :
- se détermine par différence entre (I) et (II)
- se décompose en (a) et (d),
- s'explique par (b), (c), (e).

= différence entre variation de trésorerie (I ou II) et (a)

Tableau 5 - ENSCR - RNE 0350077U
Opérations pour le compte de tiers - Budget initial 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
BOURSES AMI	C 4671	Aide à la mobilité internationale	21 000	21 000
SCD	C 47315	Services communs de document	11 000	11 000
TVA	C 445	Taxe sur la valeur ajoutée	134 000	174 000
	C 4...			
TOTAL			166 000	206 000

(c1)

(c2)

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 6 - ENSCR - RNE 0350077U
Situation patrimoniale - Budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)
Personnel	7 898 000	8 070 000	Subventions de l'Etat	7 925 000	8 052 000
d ^{ont} charges de pensions civiles*	2 282 522	2 332 230	Fiscalité affectée	95 000	87 000
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	3 068 000	3 058 242	Autres subventions	1 105 000	1 041 000
TOTAL DES CHARGES (1)	10 966 000	11 128 242	Autres produits	1 715 000	1 786 000
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	TOTAL DES PRODUITS (2)	10 840 000	10 966 000
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 966 000	11 128 242	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	<i>126 000</i>	<i>162 242</i>
			TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 966 000	11 128 242

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 126 000	- 162 242
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	670 000	670 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- 490 000	- 490 000
= CAF ou IAF*	54 000	17 758

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (j)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	54 000	17 758
Investissements	1 258 000	1 793 203	Financement de l'actif par l'Etat	300 000	720 000
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	230 000	530 000
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 258 000	1 793 203	TOTAL DES RESSOURCES (6)	584 000	1 267 758
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	674 000	525 445

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution N-1 (p)	Budget initial (q)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 674 000	- 525 445
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 357 104	594 000
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 316 896	- 1 119 445
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 121 806	596 361
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 1 367 612	- 773 612
Niveau de la TRESORERIE	2 489 418	1 369 973

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 7- ENSCR - RNE 0350077U

Plan de trésorerie - Budget initial 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	2 489 418	3 681 088	2 932 745	2 074 169	3 275 570	2 602 477	1 598 295	3 609 436	2 825 819	2 703 403	2 815 364	2 299 573	32 907 357
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	1 982 965	138 989	48 845	2 105 485	149 040	94 225	3 258 283	40 227	479 191	1 331 589	443 110	439 051	10 511 000
Subvention pour charges de service public	1 963 000			1 963 000			2 748 200			1 167 592		10 208	7 852 000
Autres financements de l'Etat													-
Fiscalité affectée						18 500						18 500	37 000
Autres financements publics	-	53 504	26 630	40 128	88 160	52 045	140 083	15 200	374 163	103 117	204 653	118 317	1 216 000
Recettes propres	19 965	85 485	22 215	102 357	60 880	42 180	351 500	25 027	105 028	60 880	238 458	292 027	1 406 000
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	572 000	-	-	-	572 000
Financements de l'Etat fléchés													-
Autres financements publics fléchés									572 000				572 000
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	2 018	26 681	9 396	5 568	24 582	2 123	35 347	35	12 579	30 095	11 467	46 110	206 000
TVA encaissée	2 018	21 593	9 396	5 568	21 559	2 123	30 259	35	8 578	15 295	11 467	46 110	174 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements		5 088			3 023		5 088		4 000	14 800			32 000
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													-
A. TOTAL	1 984 984	165 670	58 241	2 111 053	173 622	96 348	3 293 630	40 262	1 063 770	1 361 684	454 577	485 160	11 289 000
DECASSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	758 810	860 121	862 424	858 395	799 296	962 115	940 314	788 533	947 658	854 296	934 916	1 363 094	10 929 973
Personnel	643 740	654 231	640 512	652 617	638 091	670 371	646 968	763 176	637 284	614 688	638 091	654 231	7 854 000
Fonctionnement	96 317	180 192	186 644	155 076	148 163	204 847	241 254	6 913	214 525	181 574	256 232	432 506	2 304 242
Intervention													-
Investissement	18 753	25 699	35 268	50 703	13 042	86 897	52 092	18 444	95 849	58 034	40 593	276 357	771 731
Dépenses liées à des recettes fléchées	29 250	39 250	44 250	39 250	39 250	124 250	324 250	24 250	224 250	375 722	24 250	24 250	1 312 472
Personnel	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	216 000
Fonctionnement	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	75 000
Intervention													-
Investissement	5 000	15 000	20 000	15 000	15 000	100 000	300 000		200 000	351 472			1 021 472
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en compte de tiers :	5 253	14 642	10 144	12 006	8 169	14 164	17 925	11 095	14 278	19 705	11 202	27 416	166 000
TVA décaissée	5 253	9 554	10 144	12 006	5 146	14 164	12 837	11 095	10 278	4 904	11 202	27 416	134 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers		5 088			3 023		5 088		4 000	14 800			32 000
B. TOTAL	793 313	914 014	916 818	909 652	846 715	1 100 529	1 282 489	823 878	1 186 186	1 249 723	970 368	1 414 760	12 408 445
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	1 191 670	- 748 343	- 858 576	1 201 401	- 673 093	- 1 004 181	2 011 141	- 783 617	- 122 416	111 961	- 515 791	- 929 600	- 1 119 445
SOLDE CUMULE (1) + (2)	3 681 088	2 932 745	2 074 169	3 275 570	2 602 477	1 598 295	3 609 436	2 825 819	2 703 403	2 815 364	2 299 573	1 369 973	



Variation de trésorerie
correspondant à celle du tableau
d'équilibre financier (I) ou (II)

Tableau 8 - ENSCR - RNE 0350077U
Opérations liées aux recettes fléchées - Budget initial 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	449 592	803 902	- 740 472	- 474 592	118 000
Recettes fléchées (b)	1 477 902	572 000	-	286 000	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés	1 477 902	572 000		286 000	
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)	674 000	1 312 472	474 592	168 000	-
Personnel	274 000	216 000	296 775	100 000	-
AE=CP	274 000	216 000	296 775	100 000	
Fonctionnement et intervention	100 000	75 000	177 817	68 000	-
AE	100 000	75 000	177 705	68 000	
CP	100 000	75 000	177 817	68 000	
Investissement	300 000	1 021 472	-	-	-
AE	300 000	1 021 472			
CP	300 000	1 021 472			
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	803 902	- 740 472	- 474 592	118 000	-

(1)
(1) repris au tableau "Equilibre financier" en (a) (tableau 4)

Tableau 9 - ENSCR - RNE 0350077U

Tableau des opérations pluriannuelles - Budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement				Restes		
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportées ou reprogrammées en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7)-(8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)
Op. 1	3 567 777	1 651 857	1 651 857	-	1 456 265	1 456 265	1 651 857	1 651 857	-	1 456 265	1 456 265	459 655	-
Op. 2				-					-			-	-
Op. 3				-					-			-	-
total contrats de recherche	3 567 777	1 651 857	1 651 857	-	1 456 265	1 456 265	1 651 857	1 651 857	-	1 456 265	1 456 265	459 655	-
Op. 1				-					-			-	-
Op. 2				-					-			-	-
Op. 3				-					-			-	-
total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Op. 1	1 430 000	486 520	486 520	-	291 000	291 000	486 520	486 520	-	291 000	291 000	652 480	-
Op. 2				-					-			-	-
Op. 3				-					-			-	-
Total contrats d'enseignement	1 430 000	486 520	486 520	-	291 000	291 000	486 520	486 520	-	291 000	291 000	652 480	-
Op. 1				-					-			-	-
Op. 2				-					-			-	-
Op. 3				-					-			-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	1 351 472	300 000	300 000	-	1 051 472	1 051 472	300 000	300 000	-	1 051 472	1 051 472	-	-
Total	6 349 249	2 438 377	2 438 377	-	2 798 737	2 798 737	2 438 377	2 438 377	-	2 798 737	2 798 737	1 112 135	-
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	2 573 571	1 158 519	1 158 519	-	813 000	813 000	1 158 519	1 158 519	-	813 000	813 000	602 052	-
Ss total fonctionnement et intervention	1 957 824	937 723	937 723	-	510 018	510 018	937 723	937 723	-	510 018	510 018	510 083	-
Ss total investissement	1 817 854	342 135	342 135	-	1 475 719	1 475 719	342 135	342 135	-	1 475 719	1 475 719	-	-

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs						
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser			
			(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
Op. 1	3 567 777		3 567 777	1 583 979	1 527 206	456 592			
Op. 2			-						
Op. 3			-						
total contrats de recherche	3 567 777	-	3 567 777	1 583 979	1 527 206	456 592	-	-	-
Op. 1			-				-		-
Op. 2			-				-		-
Op. 3			-				-		-
total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Op. 1	1 430 000		1 430 000	572 000	572 000	286 000			
Op. 2			-				-		-
Op. 3			-				-		-
Total contrats d'enseignement	1 430 000	-	1 430 000	572 000	572 000	286 000	-	-	-
Op. 1			-				-		-
Op. 2			-				-		-
Op. 3			-				-		-
Total programmes pluriannuels d'investissement	1 351 472	330 368	1 021 104	1 021 104	-	-	-	-	-
Total	6 349 249	330 368	6 018 881	3 177 083	2 099 206	742 592	-	-	-
Déférence Dépenses - Recettes									

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DE SUIVI DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

- 1 Les opérations sont identifiées par un nom et un millésime ; elles peuvent ne pas être toutes individualisées et faire l'objet de regroupements, un niveau de détail suffisant au regard des caractéristiques de l'établissements devant néanmoins être maintenu ;
- 2 Le degré d'exigence quant à la précision de l'évaluation, au budget initial, des reports prévisibles devra être fonction des contraintes qui pèsent sur les établissements pour établir ce chiffrage, notamment pour les contrats de recherche ;
- 3 En recettes, une ligne sera maintenue, même après la fin d'une opération tant que la totalité des financements extérieurs n'a pas été recouvrée ;
- 4 Pour les contrats de recherche, ne devra être indiquée au titre de l'autofinancement que, le cas échéant, la participation de l'établissement qui doit donner lieu à justification en application du contrat.

Tableau 10 - ENSCR - RNE 0350077U
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation - Budget initial 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT												
Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes												
A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement												
Prévision pluriannuelle		Prévision N (BI + BR)				Prévision N+1 et suivantes						
Opération	Nature	Coût total de l'opération	(1)				(12)					
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement	1 351 472	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)
Total Dépenses d'investissement.1		1 351 472	300 000	300 000	0	1 051 472	1 051 472	300 000	300 000	0	1 051 472	1 051 472
Contrats de recherche	Personnel	1 647 571	804 293	804 293	597 000	804 293	804 293	597 000	597 000	597 000	0	0
	Fonctionnement et intervention	1 453 824	805 429	805 429	435 018	435 018	805 429	805 429	435 018	435 018	0	0
	Investissement	466 382	42 135	42 135	424 247	424 247	42 135	42 135	424 247	424 247	0	0
Total contrat de recherche.2		3 567 777	1 651 857	1 651 857	0	1 456 265	1 456 265	1 651 857	0	1 456 265	1 456 265	0
Contrat de formation continue	Personnel				0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement et intervention				0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement				0	0	0	0	0	0	0	0
Total contrat de formation continue.3		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrat d'enseignement	Personnel	926 000	354 226	354 226	0	216 000	216 000	354 226	0	216 000	216 000	0
	Fonctionnement et intervention	504 000	132 294	132 294	0	75 000	75 000	132 294	0	75 000	75 000	0
Total contrat de formation continue.4		1 430 000	486 520	486 520	0	291 000	291 000	486 520	0	291 000	291 000	0
Ss total personnel		2 573 571	1 158 519	1 158 519	0	813 000	813 000	1 158 519	0	813 000	813 000	0
Ss total fonctionnement et intervention		1 957 824	937 723	937 723	0	510 018	510 018	937 723	0	510 018	510 018	0
Ss total investissement		1 817 954	342 135	342 135	0	1 475 719	1 475 719	342 135	0	1 475 719	1 475 719	0
TOTAL		6 349 249	2 438 377	2 438 377	0	2 798 737	2 438 377	0	2 798 737	0	2 798 737	0

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Prévision		Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	(18)	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévu en N	Encaissements prévus en N+1
Recettes d'investissement	Financement de l'Etat*			(19)	(20)	
	Autres financements publics**	1 021 104	1 021 104	1 021 104	0	
Total PPL1		1 021 104				
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*					
	Autres financements publics**	3 114 501	1 454 967	1 202 942		
	Autres financements***	453 276	129 012	324 264		
Total contrat de recherche.2		3 567 777	1 583 979	1 527 206		
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*					
	Autres financements publics**					
	Autres financements***					
Total contrat de formation continue.3		0	0			
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*					
	Autres financements publics**	1 430 000	572 000	572 000		
	Autres financements***	453 276	129 012	324 264		
Total contrat de formation continue.4		1 430 000	572 000	572 000		
Ss total financement de l'Etat		0	0	0		
Ss total autres financements publics		5 565 605	3 048 071	1 774 942		
Ss total autres financements		453 276	129 012	324 264		
TOTAL		6 018 881	3 177 083	2 099 206		

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévision pluriannuelle		Exécution					Restes à payer			
Opération	Nature	Coût total de l'opération	(1)	AE consommées les années antérieures à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés	Restes à payer
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement				0	0			0	0
Total Dépenses d'investissement.1		0	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)	0	(8) = (4) - (7)
Contrats de recherche	Personnel				0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement et intervention				0	0	0	0	0	0
	Investissement				0	0	0	0	0	0
Total contrat de recherche.2		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrat de formation continue	Personnel				0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement et intervention				0	0	0	0	0	0
	Investissement				0	0	0	0	0	0
Total contrat de formation continue.3		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrat d'enseignement	Personnel				0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement et intervention				0	0	0	0	0	0
	Investissement				0	0	0	0	0	0
Total contrat de formation continue.4		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ss total personnel		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ss total fonctionnement et intervention		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ss total investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0	0	0	0	0	0	0	0	0

D - Exécution des recettes

Prévision		Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes			Restes à réaliser	
Opération	Nature	Financement de l'opération	(11)	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement réalisé en N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes	Solde à engager	Solde à payer
Recettes d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*				0	0	0	0

ANNEXE 5 - ENSCR - RNE 0350077U
Synthèse budgétaire et comptable - Budget initial 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	725 170
	2	Niveau initial du fonds de roulement	1 121 806
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-1 367 612
	4	Niveau initial de la trésorerie	2 489 418
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	803 902
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	1 685 516
	5	Autorisations d'engagement	12 202 445
	6	Résultat patrimonial	-162 242
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	17 758
	8	Variation du fonds de roulement	-525 445
	9	Opérations bilancielles non budgétaires	SENS 0
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
		Cautionnements et dépôts	-
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 0
		Variation des stocks	+ / -
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 634 000
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 300 000
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 334 000
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-1 159 445
	12.a	Recettes budgétaires	11 083 000
	12.b	Crédits de paiement ouverts	12 242 445
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers	40 000
	14	Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	0
	15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	-1 119 445
	15.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-740 472
	15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-378 973
	16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14	594 000
	17	Restes à payer	-40 000
	18	Niveau final de restes à payer	685 170
Stocks finaux	19	Niveau final du fonds de roulement	596 361
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-773 612
	21	Niveau final de la trésorerie	1 369 973
	21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	63 430
	21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	1 306 543

 Comptabilité budgétaire
 Comptabilité générale